

Communiqué de Presse

Réponse à M. Montebourg

Les médecins sont excédés par ces rapports tendancieux et tronqués dans le but de tromper l'opinion publique et dénigrer ce qui marche, pour justifier une intervention de l'État. Partout où il intervient cela marche moins bien.

Oui les médecins libéraux sont "réglementés", leur nombre est fixé par l'État, et la valeur de leur acte est fixé à un niveau indécent. Résultat : plus personne ne veut faire ce métier, seuls 15 % des étudiants choisissent cette voie. Ces interventions étatiques conduisent à une catastrophe sanitaire dont personne n'imagine l'ampleur, un médecin sur cinq va disparaître en 8 ans. Venez au colloque organisé par la CARMF sur le sujet le 13 septembre. Les chiffres sont plus qu'inquiétants, et il n'y a pas de solution de secours.

Non les médecins généralistes ne gagnent pas 89 946 € par an comme relevé dans la presse. Les derniers chiffres connus (BNC 2012 vérifiés sur avis d'imposition, nous aurons bientôt ceux de 2013) sont de 71 727 € pour le secteur à tarifs conventionnels et 64 089 € pour ceux qui pratiquent les honoraires libres (eh oui !).

Mais on ne dit pas que c'est pour 58 heures par semaine ! Ramenez à 35 heures cela fait un peu plus de 40 000 € par an, 3 500 € par mois. Excessif ? Combien gagnez-vous ? Êtes-vous aussi utile que les médecins pour les français ? Nous sauvons plus de vies que vous ne sauvez d'entreprises, et pour moins cher ! De plus, notre carrière est courte du fait d'études longues, et vous nous avez imposé la retraite à taux plein à 67 ans.

Non les médecins n'abusent pas et nous voulons bien comparer notre utilité avec ces politiques qui s'offusquent que l'on puisse gagner de l'argent en soignant les français. Nous leur renvoyons la balle : 125 000 médecins libéraux, et 618 000 élus en France : pour quel coûts et quels services ? Que disent l'Inspection Générale des Finances et la Cour des Comptes ?

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (126 000 cotisants, 77 000 prestataires). Elle recueille chaque année plus de 2,22 milliards d'euros de cotisations (médecins +caisses maladies) et verse 2,05 milliards d'euros de prestations, les excédents sont affectés aux réserves ou servent à payer la compensation nationale.

Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr